



Secrétariat communal

CONVOCAATION A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 22 MAI 2023

Le Collège communal a l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui se tiendra le lundi 22 mai 2023 à 19h00 en la salle des mariages, rue de l'Eglise n° 22 à Trooz.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 1- Procès-verbal de la séance du 27 mars 2023
- 2- Procès-verbal de la séance du 24 avril 2023
- 3- Communications
- 4- Information sur les marchés extraordinaires traités par le Collège communal
- 5- Recrutement chef de bureau par promotion
- 6- Recrutement chef de service administratif par promotion
- 7- Règlement relatif à la redevance sur les concessions de sépultures et relatif aux tarifs pour les années 2023 à 2025
- 8- ENS2223201a - Désignation à titre temporaire d'un(e) directeur(trice) d'école pour une durée supérieure à quinze semaines - Ratification des modalités de l'appel et du profil de la fonction à pourvoir
- 9- Fabrique d'Eglise Sainte-Catherine de Forêt - Compte 2022
- 10- Fabrique d'Eglise Saint Gilles de Fraipont - Compte 2020
- 11- Fabrique d'Eglise Saint Gilles de Fraipont - Compte 2021
- 12- Fabrique d'Eglise Saint Gilles de Fraipont - Compte 2022
- 13- Fabrique d'Eglise Saint-Monon de Goffontaine - Compte 2022
- 14- RESA - Assemblée générale ordinaire - 7 juin 2023
- 15- ETHIAS - Assemblée générale annuelle ordinaire - 8 juin 2023
- 16- SPI - Assemblée générale ordinaire - 27 juin 2023

- 17- INTRADEL - Assemblée générale ordinaire - 29 juin 2023
- 18- Neomansio - Assemblée générale extraordinaire - 29 juin 2023 à 17h30
- 19- Neomansio - Assemblée générale ordinaire - 29 juin 2022 à 18h00

Séance à huis-clos

- 20- Achat d'une propriété par l'Administration communale - [...]
- 21- Achat d'une propriété par l'Administration communale - [...]
- 22- Achat d'une propriété par l'Administration communale - [...]
- 23- ENS2223201b - Désignation à titre temporaire d'un(e) directeur(trice) d'école pour une durée supérieure à quinze semaines - Constitution d'une commission de sélection

Le Directeur général,



Bernard FOURNY

Par le Collège communal,

Le Bourgmestre,



Fabien BELTRAN